

**Section I :**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/141/S/2024-2025  
PORTANT SUR LA PROPETE ET L'ENLEVEMENT DES IMMONDICES  
DANS LES PROPRIETES DE L'INSS**

Date de publication : le 09/09/2024

Date d'ouverture des offres : le 20/09/2024

**1. Objet**

1.1 « L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » invite, par le présent Appel d'Offres, les candidats admis à concourir à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la propreté et l'enlèvement des immondices dans les propriétés de l'INSS pour une période de 12 mois calendaire.

1.2 Le soumissionnaire retenu ou attributaire du marché devra se conformer aux termes de références tel que définis dans la section V du présent DAO.

**2. Financement du marché**

« L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) » financera le marché sur ses fonds propres, exercice 2024-2025.

**3. Spécification du marché**

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi, édition 2018 et ses textes d'application.

**4. Allotissement**

Le présent marché est constitué de 6 lots. Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de plusieurs lots.

Les lots sont répartis comme suit :

- Lot 1 : Nettoyage des lieux communs des immeubles de l'Avenue RUSAMA et entretien de la parcelle ;
- Lot 2 : Nettoyage dans l'Immeuble INSS-Siège ;
- Lot 3 : Entretien de la parcelle et nettoyage des lieux communs de l'Immeuble Paride Sella ;
- Lot 4 : Entretien de la parcelle et nettoyage de l'Immeuble Inkondo, N°5 ;
- Lot 5 : Entretien de la parcelle de l'INSS-siège et de la parcelle sise Avenue des Paysans n°18 ;
- Lot 6 : Enlèvement des immondices à l'INSS Siège.

JP

## 5. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales répondant aux conditions techniques et juridiques et possédant les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

## 6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, heure locale à l'adresse ci-après :

L'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) :  
Chaussée Prince Louis Rwagasore, BP 1600 BUJUMBURA  
5ème étage Bureau 506  
Tél : 22269574.

Il peut également être obtenu physiquement à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un bordereau de versement de Vingt-cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) non remboursables versés sur le compte n° CC10261 ouvert à la BRB au nom de l'INSS et Vingt-cinq mille Francs Burundais (25.000 FBU) non remboursables versés sur le compte n° CC 10003 ouvert à la BRB au nom de l'OBR.

## 7. Présentation de l'offre

L'appel d'offres est en 6 lots. Un soumissionnaire sera attributaire d'un ou de plusieurs lots. Les offres technique et financière seront présentées dans 2 enveloppes séparées qui sont ensuite glissées dans une enveloppe extérieure sans aucun signe distinctif.

L'enveloppe extérieure comporte les mentions suivantes :

Offre pour la propreté et l'enlèvement des immondices dans les propriétés de l'INSS.

Marché n° DNCMP/41/S/2024-2025

A n'ouvrir qu'en séance du 20/05/2024

## 8. Garantie de soumission

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission :

- de Cent trente mille Francs Burundais (130 000 Fbu) pour le lot n°1 ;
  - de Trois cent soixante mille Francs Burundais (360 000 Fbu) pour le lot n°2 ;
  - de Cent vingt mille Francs Burundais (120 000 Fbu) pour le lot n°3 ;
  - de Soixante-dix mille Francs Burundais (70 000 Fbu) pour le lot n°4 ;
  - de Quatre-Vingt mille Francs Burundais (80 000 Fbu) pour le lot n°5 ;
  - de Cent Quatre-Vingt mille Francs Burundais (180 000 Fbu) pour le lot n°6 ;
- Conformément à l'article 169 du Code des Marchés publics du Burundi, édition 2018

## 9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de QUATRE VINGT DIX (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

## 10. Date limite de dépôt des offres.

L'offre sera déposée au Secrétariat Central de l'INSS (bureau n°13 au rez-de-chaussée au plus tard le ...../...../2024 à 9 heures.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

JP

## 11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 24/08/2024 à 9 heures 30min en présence des représentants des soumissionnaires dans l'une des salles de réunions de l'Institut National de Sécurité Sociale (INSS) immeuble siège.

## 12. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification sont :

### a) Offre technique :

1. Une garantie bancaire de soumission suivant les lots à soumettre ;
2. L'attestation de non redevabilité en original délivrée par l'INSS et en cours de validité ;
3. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'OBR et en cours de validité ;
4. Une copie des statuts ;
5. Le pouvoir de la personne habilitée à l'engager pour une personne morale ;
6. Une copie du registre de commerce ;
7. L'acte d'engagement du soumissionnaire à exécuter correctement le marché ;
8. Le certificat d'immatriculation Fiscale : NIF (copie) ;
9. Les bordereaux de versement pour achat du dossier d'appel d'offres et portant son numéro ;
10. L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
11. Une attestation de non faillite valide délivrée par le Tribunal de commerce ;
12. L'attestation ou contrat des Maîtres d'ouvrage pour les travaux de propreté déjà réalisés.

**N.B :** 1) Pour le lot n°6, le candidat devra joindre également à son offre :

- Une lettre d'autorisation de la Mairie pour effectuer ce genre de travaux ;
- Le document prouvant la possession ou la location d'un camion de transport des immondices et/ou des ordures en bon état.

2) Pour tous les lots, un effectif minimum du personnel affecté à l'exécution de la tâche est précisé dans les termes de référence.

### b) Offre financière :

- La soumission suivant le modèle de la Section IV ;
- Les bordereaux des prix unitaires suivant le modèle de la Section IV ;
- Délai d'exécution.

**N.B. :** La non production et/ou la non-conformité d'un des documents cités aux points a) et b) entraînera l'élimination de l'offre au cours de l'analyse des offres.

Bujumbura, le 16/08/2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSS

Emmanuel MIBURO  
NDIKUMASABO Jean Petit  
Général Major

DGai